



FILAGE
-coopérative-

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

INITIATION AUX DROITS D'AUTEUR

14H / 2 JOURS

Par **Audrey BOISTEL**, titulaire d'un DEA en droit social et spécialiste de l'activité artistique et du droit du travail, elle est co-directrice adjointe du Ballet du Nord, Centre chorégraphique national à Roubaix.

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de/d' :

- Distinguer les catégories de droits attachés aux œuvres
- Comprendre le principe de la protection des œuvres par le droit d'auteur
- Intégrer les spécificités du droit d'auteur pour le spectacle vivant
- Comprendre les éléments contractuels relatifs à la cession des droits

Profils concernés et pré-requis

Cette formation s'adresse aux artistes de la musique et du spectacle vivant et toute personne en charge des relations avec les artistes sur les champs de administration, production, gestion de projets, communication. Cette formation ne nécessite pas de connaissance particulière préalable.

Contenu de la formation

Il pourra être adapté en fonction de la composition du groupe.

1. DISTINCTION DES DROITS D'AUTEUR ET DU DROIT A L'IMAGE

Définition du droit à l'image : les conditions d'exercices de ce droit

Les exceptions

Les autorisations, comment les obtenir ?

2. PROTECTION DES ŒUVRES PAR LE DROIT D'AUTEUR

La définition d'une œuvre et les bénéficiaires des droits d'auteur

La qualification du statut d'auteur et la nature de ses droits

Les bénéficiaires des droits d'auteur

Le droit moral et le droit patrimonial

Les exceptions au droit d'auteur

Présentation succincte des différentes sociétés civiles de gestion collectives des droits d'auteur

3. SPÉCIFICITÉS DU DROIT D'AUTEUR ET DU SPECTACLE VIVANT

4. QUELQUES ÉLÉMENTS CONTRACTUELS RELATIFS À LA CESSION DE DROITS D'AUTEUR

5. LA GESTION DES RISQUES ET LES SANCTIONS DU NON-RESPECT DES RÈGLES DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE.

Modalités pédagogiques

Cette formation alterne **exposé théorique** (apports théoriques, pédagogie interrogative) et **étude de cas pratiques**. La **pédagogie active est priorisée**, par des mises en situation et cas pratiques, exercices individuels, conseils personnalisés à chaque personne suivant la formation). Les **supports pédagogiques et/ou les références bibliographiques** sont fournis à chaque participant-e-s pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

Modalité d'accès, de suivi et d'évaluation

Avant la formation, chaque personne souhaitant participer à la formation est invitée à compléter un questionnaire de positionnement permettant d'exprimer directement à la responsable pédagogique sa situation et ses attentes.

Une feuille de présence est signée par demi-journée pour les formations en présentiel.

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide d'auto-diagnostic, de mises en situation, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.

Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition des personnes ayant participé à la formation.

Une attestation de fin de formation est remise aux personnes ayant assidument participé à la formation.

Une évaluation « à froid » est réalisée environ 3 mois après la fin de la formation pour appréhender les résultats de la formation.

Moyen et accessibilité

Taille du groupe : entre 4 et 10 personnes. En dessous de ce seuil, Filage se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation. Une session de formation peut être programmée dès lors qu'un groupe de 4 personnes se créé. Si cette formation n'apparaît pas encore dans notre calendrier, n'hésitez pas à nous appeler !

La formation se déroulera de préférence en Présentiel.

En fonction du nombre et de la composition des stagiaires, elle se tiendra dans les locaux d'une autre structure lilloise partenaire (à déterminer).

Les lieux de formation disposent d'un espace d'accueil. Les salles de formation sont équipées de tableaux, moyens de projection, accès au Wifi (dans la majorité des cas).

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans certaines salles de nos structures partenaires. Contactez-nous pour que nous prenions les dispositions nécessaires pour vous accueillir au mieux. D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Filage est doté d'une référente handicap et peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Tarifs et modalités d'inscription

Tarif pour une formation : 500 € HT + 100 € (TVA 20%) = 600 € TTC

Prise en charge et financement : Contactez-nous, nous pouvons vous conseiller sur les possibilités de prise en charge en lien avec nos partenaires réguliers ([AFDAS](#), [Pôle Emploi...](#)). (Attention les délais de traitement des demandes de prise en charge des opérateurs publics peuvent varier de 2 à 4 semaines).

Date limite d'inscription : inscription définitive au plus tard 8 jours avant le début de la formation, selon nos Conditions générales de vente

Contact : Anne-Sophie MELLIN responsable des formations et référente handicap
03 20 47 81 72 - formation@filage.fr

FILAGE – 7b rue de Trévisse, Lille (59) – N° de déclaration d'activité: 32 59 10645 59 – Siret : 892 090 424 000 11

[RETROUVEZ L'ENSEMBLE DU PROGRAMME DES FORMATIONS SUR WWW.FILAGE.FR](http://WWW.FILAGE.FR)